

Temps de lecture : 3'30''

Par Kevin Hoffschir

Jeudi dernier, se clôturait la 11^e édition du Business & Legal Forum. L'occasion idéale pour échanger avec Ghislain de Lagrevol, co-fondateur du Business & Legal Forum et Florence Henriet, directrice de projet du Business & Legal Forum, sur leurs secrets de fabrication.

AU MILIEU DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS JURIDIQUES, COMMENT VOUS DÉFINISSEZ-VOUS ?

Ghislain de Lagrevol : Le Business & Legal Forum est le premier think tank participatif du droit et de l'entreprise. Le concept est de faire réfléchir tous les participants sur des pratiques professionnelles associant toujours plus d'éthiques et de performances. Notre trait distinctif, c'est notre vision transversale des métiers, à l'inverse des événements spécialisés, par profession, ou par secteur. L'idée est de rassembler des personnalités homogènes en termes d'expériences et de responsabilités mais hétérogènes en termes de secteurs et de métiers. Avec, aussi, des invités totalement extérieurs au marché, à l'instar de Ali Laïdi cette année (ndlr : chercheur à l'IRIS et chroniqueur chez France 24, auteur de *Histoire mondiale de la guerre économique*), pour inspirer des réflexions plus inédites et donner de la hauteur.

Florence Henriet : L'autre caractéristique, c'est l'échange. A l'heure de la dématérialisation, où toute relation est virtuelle, on se rend compte que les gens ont besoin de se retrouver, en face à face, de discuter et d'échanger sur des modes plus collaboratifs.

COLLABORATIF, PARTICIPATIF... COMMENT CONCRÉTISEZ-VOUS CES ASPECTS LORS DE L'ÉVÉNEMENT ?

G.L. : En s'assurant que la parole est la plus libre possible. C'est fondamental pour nous.

Nous rassemblons les entreprises, les autorités et les conseils, sans que cela soit autour d'un dossier. Ils peuvent donc partager ensemble leurs problématiques, sans avoir d'enjeux

« business », voire pénaux. Les prises de positions partisans sont rapidement abandonnées pour un échange plus constructif.

F.H. : Tout est fait pour que le Forum reste informel dans les échanges entre participants et avec les intervenants. L'époque où l'information était uniquement descendante est révolue. Notre objectif est que le partage ait lieu dans les salles, dans les ateliers et aussi pendant les moments informels de networking. Je pense que c'est l'un des secrets du Business et Legal Forum.

G.L. : C'est aussi pour cela que nous favorisons des formats facilitant le dialogue entre les intervenants et avec les participants. Les Few to Few, par exemple, permettent aux participants de discuter librement de leurs enjeux et des problématiques rencontrées dans

leurs secteurs. Et on s'aperçoit que des pratiques du secteur de la construction peuvent s'appliquer à des grands projets informatiques ! Ces échanges d'expériences ne sont possibles qu'avec une certaine liberté de parole et le format y contribue bien plus qu'on ne l'imagine.

L'INFORMEL, C'EST ÇA LA CLÉ DU SUCCÈS SELON VOUS ?

G.L. : Il y en a plusieurs à mon sens. Par exemple, arriver à libérer la parole passe par le respect de la règle de Chatham House.

Pour faire court, en tant que journaliste, vous pouvez dire tout ce qui s'est dit au Forum, mais sans indiquer qui en est l'auteur (sauf autorisation expresse préalable de ce dernier). Cette règle a toujours été respectée et contribue à créer un climat de confiance qui limite grandement la langue de bois lors du Forum.

F.H. : En général, le secret d'un bon événement est de ne pas avoir du monde pour du monde.

Si jamais nous avons des ateliers avec plus de 80 personnes, comme on le voit sur certains événements, nous n'aurions pas les mêmes interactions. Le but du jeu n'est pas d'avoir un événement avec 800 personnes. Le but, c'est de garder un nombre raisonnable, permettant aux participants de réellement échanger, sur le fond.

DEPUIS 11 ANS, QUELLES ÉVOLUTIONS AVEZ-VOUS PARTICULIÈREMENT RETENU ?

G.L. : La transversalité que nous avons initiée au début commence à porter ses fruits aujourd'hui. Depuis le début, nous essayons de rompre les effets de silos de l'entreprise et je remarque que les non-juristes viennent de plus en plus, preuve de la prise de conscience de l'aspect stratégique du droit. A l'inverse, les juristes deviennent, eux, de plus en plus curieux sur les sujets géopolitiques, économiques et stratégiques et sont moins enfermés dans la technique pure.

AVEZ-VOUS DÉJÀ DES PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION POUR 2020 ?

G.L. : Je m'intéresse à tout ce qui touche au développement des relations avec le continent Africain : la perception du droit, la lutte contre la corruption, etc. Nous avons commencé à avoir quelques personnalités africaines dans notre conseil scientifique, notamment des dirigeants et magistrats comme le président de la Cour d'appel de commerce d'Abidjan.

Sur le format, l'enjeu est de favoriser des ateliers avec plus « d'intelligence collective ». C'est peut-être un mot un peu tarte à la crème mais l'idée est d'arriver à créer encore plus d'interactions entre les participants et intervenants et à créer des ponts, grâce aux nouvelles méthodes d'intelligence collective. Mais ça ne s'invente pas, il y a des techniques pour cela et nous devons y réfléchir plus en profondeur pour l'année prochaine.